

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 5 DECEMBRE 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2019-06-22 – FINANCES (7.1) - DECISION MODIFICATIVE
N°3 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

DATE DE CONVOCATION : 28 NOVEMBRE 2019

DATE DE PUBLICATION : 10 DECEMBRE 2019

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	André FONTAINE (à compter de la 2019.06.08), Thierry COLLET (départ à compter de la 2019.06.20), Jean-Louis CLAUDON, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE (ayant la procuration d'E. PAYEUR), Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de B. BECK), Isabelle GASPAR, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à compter de la 2019.06.20), Michel NOISSETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Serge GREGOIRE (ayant la suppléance de T. MIGOT), Chantal PIERSON (ayant la procuration de T. COLLET à compter de la 2019.06.20), Patrick THIERY (ayant la procuration de JF. SEGALT), Philippe HENNEBERT, François MANSION (ayant la procuration de D. BRASSEUR à compter de la 2019.06.20), Jean-François MATTE, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (à compter de la 2019.06.05), Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Christine ASSFELD LAMAZE (ayant la procuration d'A. ANSTETT), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Lucette LALEVEE (ayant la procuration de C. GAY), Malika GHAZZALE (à compter de la 2019.06.05), Mustapha ADRAYNI (à compter de la 2019.06.08), Claudine CAMUS (ayant la procuration d'A. BOURGEOIS), Guy SCHILLING (ayant la procuration de G. HOWALD), Pascal MATTEUDI (à compter de la 2019.06.05), Etienne MANGEOT, Thierry BAUER (à compter de la 2019.06.03), Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE (ayant la procuration de B. DEPAILLAT), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Etaient excusés :</u>	Emmanuel PAYEUR, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Bruno BECK, Thomas MIGOT, Bernard DEPAILLAT, Kristell JUVEN, Olivier HEYOB, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Alain BOURGEOIS, Catherine GAY, Alain ANSTETT,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2019-06-19 : 11 avis de procuration. De la 2019.06.20 à la fin : 13 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2019.06.02 : 48 présents. De la 2019.06.03 à la 2019.06.04 : 49 présents. De la 2019.06.05 à la 2019.06.07 : 52 présents. De la 2019.06.08 à la 2019.06.19 : 54 présents. De la 2019.06.20 à la fin : 52 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2019.06.02 : 59 votants. De la 2019.06.03 à la 2019.06.04 : 60 votants. De la 2019.06.05 à la 2019.06.07 : 63 votants. De la 2019.06.08 à la fin : 65 votants.

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- Un abondement des crédits pour annulations de créances (chapitres 65 et 67) financé par reprise sur dépenses imprévues (chapitre 022) et au chapitre 011 (servitudes non réalisées en 2019),
- Une inscription de 400 000 € de crédits complémentaires sur l'opération 1103 de Charmes-la-Côte / Domgermain Village est proposée pour la passation d'un avenant n°2 au marché (opération de déclassement d'un dalot, déviation du réseau pris en charge par la commune et divers ajustements apparus nécessaires dans le cadre des travaux,
- Reprise de 400 000 € de crédits prévus au titre de la gestion patrimoniale 2019.

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget Primitif 2019	DM1 pour mémoire	DM2 proposition	DM3 proposition	Budget 2019 après DM
011		Charges à caractère général	425 000,00	+50 000,00	+25 000,00	-14 000,00	486 000,00
	604	achats et travaux	120 000,00	+50 000,00			170 000,00
	611	Prestations de service	115 000,00		+25 000,00		140 000,00
	6137	Redevances et servitudes diverses	15 000,00			-14 000,00	1 000,00
012		Charges de personnel	405 000,00				405 000,00
014		Atténuation de produits	125 000,00				125 000,00
022		Dépenses imprévues	20 000,00			-10 000,00	10 000,00
65		Autres charges de gestion courantes	8 000,00			+1 000,00	9 000,00
	6542	Créances éteintes	2 000,00			+1 000,00	3 000,00
66		Charges financières	187 500,00				187 500,00
67		Charges exceptionnelles	34 000,00		+31 000,00	+23 000,00	88 000,00
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00		+31 000,00	+23 000,00	59 000,00
		DEPENSES REELLES DE FCT	1 204 500,00	+50 000,00	+56 000,00	0,00	1 310 500,00
023		Virement à la section d'investissement	1 023 541,80	-22 039,98	-25 000,00		976 501,82
	023	virement à la section d'investissement	1 023 541,80	-22 039,98	-25 000,00		976 501,82
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	940 000,00				940 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FCT	1 963 541,80	-22 039,98	-25 000,00	0,00	1 916 501,82
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 168 041,80	+27 960,02	+31 000,00	0,00	3 227 001,82

Chap.	Art.	SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2019	DM1 pour mémoire	DM2 pour mémoire	DM3 proposition	Budget 2019 après DM
001		Solde d'exécution reporté	1 194 723,81	+22 039,98			1 216 763,79
	001	Solde d'exécution reporté	1 194 723,81	+22 039,98			1 216 763,79
020		Dépenses imprévues	26 771,80	-22 039,98			4 731,82
	020	Dépenses imprévues	26 771,80	-22 039,98			4 731,82
16		Emprunt et dettes assimilées	366 270,00				366 270,00
20		Immobilisations incorporelles	70 723,25				70 723,25
21		Immobilisations corporelles	1 414 960,60	+225 000,00		-400 000,00	1 239 960,60
	21532	Réseaux assainissement	1 331 974,02	+225 000,00		-400 000,00	1 156 974,02
23		Immobilisations corporelles en cours	0,00				0,00
1003		AP Trondes STEP	450 000,00				450 000,00
1004		AP Lagny STEP	29 000,00				29 000,00
1102		BOUCQ	11 303,95				11 303,95
1103		CHARMES DOMGERMAIN	3 007 458,38		+150 000,00	+400 000,00	3 557 458,38
	2315	Installations, matériel et outillage	3 007 458,38		+150 000,00	+400 000,00	3 557 458,38
1104		CHOLOY MENILLOT DOMGERMAIN	256 042,83		-175 000,00		81 042,83
	2315	Installations, matériel et outillage	256 042,83		-175 000,00		81 042,83
1301		BOUVRON STEP	30 000,00				30 000,00
		DEPENSES REELLES D'INV	6 857 254,62	+225 000,00	-25 000,00	0,00	7 057 254,62
040		Op. d'ordre de transfert entre sections	240 000,00				240 000,00
041		Opérations patrimoniales	100 000,00				100 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INV	340 000,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 197 254,62	+225 000,00	-25 000,00	0,00	7 397 254,62

Les balances générales du budget annexe ne sont pas modifiées.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, Monsieur DOMINIAK s'abstenant, décide :

- d'Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°3 du budget annexe assainissement comme précisé ci-avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20191205-2019_06_22-